



Ville de Gland

Bilan de mi-législature >> Synthèse

La Municipalité, consciente des défis que pose le développement de Gland, continue de proposer des moyens pour assimiler sa croissance et répondre aux besoins de la population. Des moyens **humains** d'abord, en faisant de Gland un lieu de vie agréable et attractif, grâce à une offre de services dynamique et adaptée aux besoins des Glandois (I). Des moyens **techniques** ensuite, en dynamisant Gland grâce à des infrastructures, des équipements et une politique économique et sociale adaptée (II).

I. Faire de Gland un lieu de vie agréable et attractif, grâce à une offre de services dynamique et adaptée aux besoins des Glandois

La commune a mis en place une politique en matière de **Ressources humaines** et renforcé ses équipes. Une responsable RH a été engagée en janvier 2007, 9 postes ont été créés et des auxiliaires embauchés dans divers services (enfance, urbanisme, voirie, administration). La révision du statut du personnel est en cours, son entrée en vigueur est agendée au 1^{er} janvier 2010. Le nombre de places d'apprentissage a augmenté : 2 places d'apprentis « agent d'exploitation » ont été créées, 2 places d'apprentissage au sein de l'administration communale ont été maintenues ainsi que l'apprentissage en « information documentaire ».

Dans le domaine de la **Sécurité publique**, un **contrat de prestation** a été conclu avec la **gendarmerie** avec effet au 1^{er} juillet 2008 et un effectif de 12 personnes. 10 postes sont financés par la Ville. Par ailleurs, l'engagement, à temps partiel, d'un travailleur social de proximité est en cours. Concernant les mesures de sécurité routière, la **zone 30** a été introduite au début de l'année 2009 dans le secteur nord. La ville de Gland a organisé à deux reprises la **semaine de la mobilité** qui connaît un grand succès.

Un projet a pu être finalisé récemment dans le domaine de la **Petite enfance**. Dans le cadre du développement de la collaboration intercommunale, le réseau régional de l'enfance « **Réseau d'Accueil des Toblerones** » a été créé en mars 2009, avec pour objectif, d'ici 2013, le doublement des places d'accueil collectif à disposition des parents des 15 communes associées dans ce projet.

Pour ce qui est de l' **Instruction publique**, le **conseil d'établissement** a été constitué. Trois commissions travaillent sur les thèmes que sont les transports scolaires, les infrastructures extérieures et sécurité, la journée de l'écolier (horaires scolaires et parascolaire). La **Pause déj** connaît un vif succès. Deux sites ont été aménagés pour l'accueillir, l'un aux Perrerets et l'autre au collège de Mauverney. La capacité d'accueil est doublée (passage de 50 à environ 100 repas délivrés par jour). Compte tenu de son succès, un projet d'augmentation de la capacité à env. 150 repas par jour est déjà





Ville de Gland

en route. Aux Affaires culturelles, un projet d'agrandissement et d'aménagement de la **bibliothèque communale** est en route. Ceci afin d'accueillir les classes primaires. Le dicastère Jeunesse a mis en place un « **réseau interdisciplinaire jeunesse** », formé de professionnels en contact dans leur pratique avec les jeunes de la commune. Ses objectifs sont les suivants : échanger sur ce qui est fait et en cours sur la commune ; dégager les thèmes et préoccupations émergentes en lien avec la jeunesse ; coordonner les actions de prévention. En marge du programme de législature, **quatre places de jeux** ont été entièrement rénovées et inaugurées en juin 2009.

Sur le plan des Transports, la réévaluation des parcours est étroitement liée à **la restructuration du réseau de bus du district de Nyon**. L'étude est en cours, la dernière mise en service est prévue pour décembre 2013. Le réseau de transports publics glandois sera alors amené à se recentrer dans les espaces interstitiels non desservis par les lignes régionales. La **réorganisation des transports publics glandois** constitue un objectif important de fin de législature. Par ailleurs, le nombre de cartes journalières CFF, que la ville met à la disposition de ses habitants, est passé de 4 à 8.

II. Dynamiser Gland grâce à des infrastructures, des équipements et une politique économique et sociale adaptée

Le principal défi de la politique d'Urbanisme de la Municipalité consiste à gérer la poussée démographique et à maîtriser le développement de la ville tout en intégrant la mixité dans ses quartiers. La maîtrise du développement n'est pas forcément un frein : il s'agit aussi de prévoir les meilleures conditions pour qu'émergent des zones commerciales, des équipements et des services cohérents. A cette fin, la mise en œuvre du **Schéma Directeur de Gland – Vich 1C** est essentielle. Les crédits nécessaires ont été obtenus le 15 mai 2008. Par ailleurs, la Municipalité participe et gère le processus de mise en place du plan de quartier « **Derrière le Borgeaud – Le Communet** ». Ce quartier s'apparentera à un **eco-quartier**. La mise en valeur des cheminements existants se poursuit, ainsi que le développement des routes en relation avec la poussée démographique. La gare se situant exactement au centre du bâti glandois, **l'aménagement de la place de la Gare** est un enjeu très important pour la ville, avec des terrains CFF au nord et des terrains communaux au sud. Un groupe de travail CFF – canton – commune s'est constitué afin de développer cette zone d'échanges, notamment avec un espace rencontre et des passages sous voies. Trois phases ont été identifiées par ce groupe: (1) *court terme* : Gare Nord, (2) *moyen terme* : Gare Sud,, (3) *long terme* : plateforme multimodale inscrite dans le schéma directeur 1C.

Dans le domaine des Bâtiments, l'entretien et la rénovation du parc immobilier se poursuivent depuis de nombreuses années, dorénavant dans le respect des contraintes "**Cité de l'énergie**". Une étude globale de tous les bâtiments communaux est à prévoir, tant sur le plan énergétique que qualitatif. Les





Ville de Gland

bâtiments administratifs et communaux ont été adaptés aux besoins actuels des utilisateurs. La première étape de la rénovation de la salle communale et de la buvette ainsi que l'adaptation du bâtiment administratif sont terminées. Un nouveau bâtiment devrait être construit dans les 2 ans à venir.

Les **Equipements et espaces verts** ont terminé un grand projet d'amélioration et de diversification des ressources en eau. Il s'agit des nouveaux réservoirs (4'000 m³) de la **Gresollière** et de la mise en conformité des ouvrages de captages réalisée avec le solde du crédit de construction. Aussi, afin de poursuivre la mise en séparatif des derniers tronçons unitaires de la commune, l'**axe Grand-Rue – rue du Nord – rue du Jura – rue du Borgeaud** doit être réactualisé et lié aux contraintes de mobilité douce. Le plan des investissements est classé en priorité. Les **giratoires** av. du Mont-Blanc – Malagny et Rte Suisse – Mauverny ont été construits en 2008. Dans le domaine des énergies, comme mentionné précédemment dans le dicastère des Bâtiments, la ville s'est portée candidate au label « **Cité de l'énergie** », qui devrait être obtenu en 2013. Dans ce sens, un fonds communal pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables est à disposition depuis juin 2008. Des subventions ont également été attribuées à des privés et un fonds communal pour le développement durable est à disposition depuis juin 2008. Enfin, les installations de chauffage des vestiaires du centre sportif « En Bord », actuellement au gaz, ont été remplacées par une installation solaire à haut rendement. La vision de Gland à 2040 dans le domaine des énergies est la suivante : 50% de l'énergie totale consommée = énergies renouvelables. Les espaces publics de la ville ont été développés. Destiné aux équipes des espaces verts, le projet de construction d'un nouveau bâtiment « **infrastructure et locaux polyvalents** » à **Montoly** est en cours. Le crédit d'étude en vue de l'organisation d'un concours d'architecture pour la construction de ce bâtiment a été octroyé le 11 septembre 2008. Le délai pour la remise des projets a été fixé au 8 mai 2009 et l'exposition publique est prévue pour mi-juin 2009 à la grande-salle. Toujours dans le domaine des Equipements et espaces verts, l'étude concernant le **sentier public pour l'accès aux rives du lac** est terminée. La proposition municipale est en cours d'agrément par les services cantonaux. Un avis favorable a été émis par la commission cantonale des rives du lac. Après évaluation des recommandations du Canton, la Municipalité soumettra ce dossier à l'enquête publique et pourra ensuite planifier la réalisation de ce projet cher aux Glandois.

Dans le domaine de la **Protection civile**, la **fusion des services du feu** des communes de Begnins, Coinsins, Gland et Vic est réalisée.

Sur la plan des **Finances**, la ville de Gland, conformément aux objectifs fixés dans le programme de législature, développe des **outils de gestion performants et modernes**, afin notamment de maintenir une **marge d'autofinancement** minimale et adaptée à la ville avec pour objectif une marge située **entre 12 et 15 % de l'ensemble des recettes**. L'attrait qu'exerce Gland sur les entreprises n'est pas démenti. Les chiffres de la **Promotion économique** parlent d'eux-mêmes. En 1998, Gland hébergeait 435 entreprises représentant 2'850 emplois. En 2008, Gland dénombre 856 entreprises qui génèrent 5'111 emplois. La ville a la volonté de poursuivre dans cette logique de politique proactive en collaboration avec les différents partenaires de la promotion économique régionale. Dans ce cadre, la





Ville de Gland

Municipalité a procédé à la **vente de terrains pour permettre l'extension de 2 entreprises**.

Dans le domaine des Affaires sociales, la Municipalité souhaite développer les possibilités d'**accueil des aînés**. Pour ce faire, la fusion pour la partie exploitation entre les EMS de Bellevue à Begnins, La Clef des Champs à Mont-sur-Rolle et l'EMS les 4 Saisons à Gland est réalisée sous la nouvelle dénomination « **Belle Saison** ». Conformément aux engagements de la Municipalité et afin d'augmenter le nombre de **logements sociaux** sur le territoire, l'élaboration du plan partiel d'affectation « Rue de la Chavanne » est en cours. Afin d'avoir la possibilité de construire un **bâtiment à loyers modérés**, un terrain a été acheté en 2008. La Municipalité s'engage à créer **10% de loyers modérés** dans le cadre de l'établissement du plan de quartier « **Le Communet – Derrière le Borgeaud** ».

Le dicastère des Sports a souhaité développer l'offre d'équipements sportifs. L'extension du centre sportif par la construction de **2 courts de tennis supplémentaires** est achevée. Un **stand de tir à l'arc** a ouvert pour la saison 2008. Dans le but de développer la visibilité de son dicastère des sports, la ville de Gland a été désignée pour recevoir **l'édition 2009 des mérites sportifs du canton de Vaud**. Toujours dans le secteur des équipements sportifs, nous faisons le point sur le projet de **piscine-patinoire**. Après avoir présenté ce projet dans un programme régional, une étude est en cours et une décision devrait intervenir pour fin 2009. La priorité de la région porte cependant d'abord sur la patinoire de Saint-Cergue. Parallèlement, la ville de Gland a décidé de mener une étude d'implantation d'une piscine « seule » sur son territoire.

*Pour conclure, la Municipalité souhaite rappeler que la législature 2006-2011 comporte, dans tous les domaines de la gestion communale, un **volet stratégique** (planifications, faisabilité, etc.) et un **volet opérationnel** (concrétisation de projets, organisation de l'administration, localisation des services, etc.). A mi-législature, plusieurs projets importants sont réalisés ou en cours de réalisation. D'autres projets sont d'ores et déjà programmés. Une planification efficace des projets en liaison avec le plan d'investissement se met en place pour une gestion de ceux-ci, en fonction des ressources humaines et financières de la commune. La municipalité souhaite affiner sa vue d'ensemble du projet communal, afin que toutes les parties prenantes puissent se projeter à l'horizon 2025 / 2030. Le concept d'**urbanité** est plus que jamais d'actualité dans une ville comme Gland, car il est temps de réfléchir à la manière de sauvegarder sa très appréciée qualité de vie dans le contexte d'une région dont l'attractivité n'est plus à démontrer. Il semblerait que Gland doive désormais assumer son statut de ville. Il est certain que Gland gagnerait à se projeter à 20 années et plus afin d'imaginer l'option urbaine qui soit la plus viable. La Municipalité vient de décider de mener une étude qui permettra d'identifier les **réponses adaptées aux questions du développement de la ville**. Elle souhaite aujourd'hui encadrer les efforts de toutes ses équipes dans un **véritable projet urbain** et inscrire ainsi les nombreux atouts de Gland dans une vision dynamique, complexe et de long terme.*

